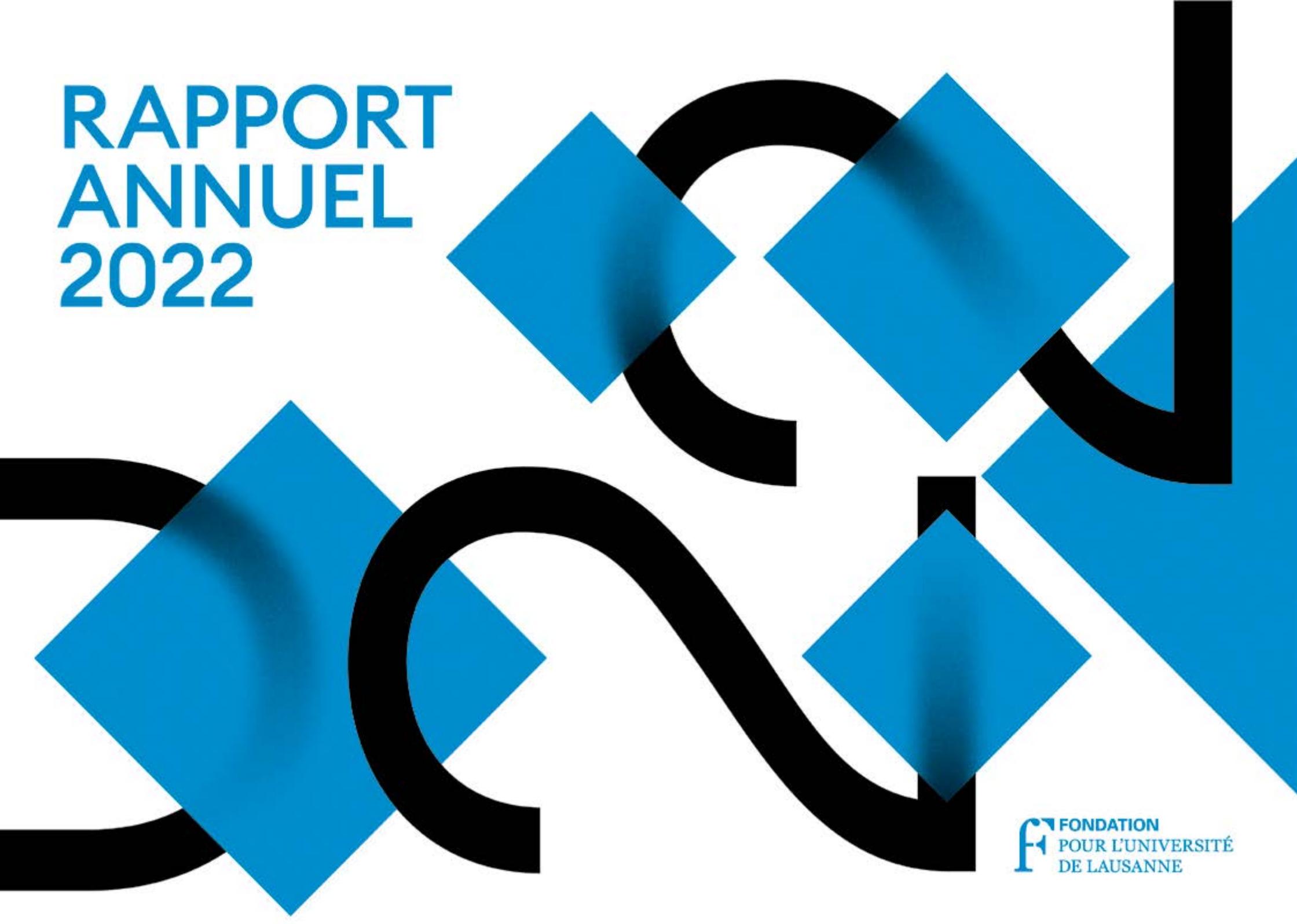


RAPPORT ANNUEL 2022



SOMMAIRE

- 4 LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE**
- 6 LE CONSEIL DE FONDATION**
- 8 PORTRAIT — M. GUILLAUME LAVANCHY**
- 10 PORTRAIT — AMARYNTHOS**
- 12 PORTRAIT — MME ALICE BOSCO SANTOS**
- 14 PORTRAIT — MME LUCILE MAERTENS**
- 16 LES COMPTES DE LA FONDATION**
- 18 LES MONTANTS ACCORDÉS**
- 20 LES PROJETS INDIVIDUELS FINANCÉS EN 2022**

TISSONS DES PONTS



Le message de la Présidente – Au début 2022, après deux années complexes liées à la pandémie COVID-19, l'espoir était grand que le quotidien reprenne le chemin d'une certaine normalité. Si pour les cours à l'Université, le mode présentiel est redevenu possible au grand soulagement de la communauté universitaire, la guerre en Ukraine, avec toutes ses conséquences a contribué à faire réémerger des incertitudes et à bouleverser le climat de sécurité au cœur de l'Europe que l'on croyait acquis depuis 1945.

Les problématiques du climat, de l'énergie, de la migration, de l'approvisionnement, des relations Suisse-UE et Suisse hors-UE ont repris de l'ampleur pour revenir en force sur le devant de la scène. L'Université de Lausanne a pris la mesure de ces nombreux enjeux et défis en mettant en avant l'importance de la durabilité dans ses prises de décisions.

Pour la Fondation, il était évident que l'analyse des projets qui lui étaient soumis se ferait dans un esprit durable. Si la reprise des demandes n'a pas retrouvé, avant la fin 2022, le nombre d'avant la période

COVID-19, elle a été variée et intéressante pour mettre en valeur les multiples compétences et valeurs de l'institution UNIL. C'est ainsi que le lauréat de MT 180 (Ma thèse en 180 secondes) M. Guillaume Lavanchy nous a fait découvrir le monde de l'hybridation des fourmis. L'ESAG (l'École suisse d'archéologie en Grèce) avec ses multiples travaux depuis des décennies qui contribuent au renom de cette discipline grâce à la compétence de ses expert.e.s. La recherche de Mme Alice Bosco Santos sur l'émission et la captation du méthane dans des lacs suisses a apporté un regard éclairé sur cette thématique. Enfin, un soutien a été accordé à Mme Lucile Maertens qui suivra pendant deux ans la délégation suisse au Conseil de sécurité de l'ONU et documentera l'expérience de la Suisse et ses prises de position sur les différentes dimensions de la durabilité. Vous trouverez également dans ce rapport le détail des autres projets soutenus par la Fondation.

Le Conseil de Fondation s'est réuni à quatre reprises en séances plénières, en plus de plusieurs autres en mode bilatéral ou en petits groupes. Que tous les membres du Conseil soient ici très sincèrement remerciés pour leur participation active tout comme Mme Géraldine Gimmi qui assure avec une grande compétence le secrétariat.

Si les finances de la Fondation sont saines, les turbulences boursières de 2022 rendent le Conseil de Fondation vigilant à préserver à la fois son capital et ses revenus pour s'assurer de pouvoir remplir sa mission de soutien à la mise en valeur de dossiers qui font rayonner l'institution et contribuent à tisser des ponts entre elle et la société civile. D'avance merci à toutes les personnes et institutions qui soutiendraient soutenir les activités de la Fondation.



Catherine Labouchère



LE CONSEIL DE FONDATION

PRÉSIDENTE

1. Catherine Labouchère

Députée au Grand Conseil
du canton de Vaud

5. Jean-Philippe Leresche

Professeur à la Faculté des sciences
sociales et politiques

9. Irene Weber Henking

Professeure à la Faculté des lettres,
directrice du Centre de Traduction
Littéraire

MEMBRES

2. Michel Chapuisat

Professeur à la Faculté
de biologie et de médecine

6. Rébecca Michelot

Gemmologue, fondatrice
et directrice de SYNAPSIA

10. Catherine Hirsch

Directrice de la HEIG-VD

3. Mathieu Blanc

Dr en droit, avocat – Associé
Kasser Schlosser avocats SA

7. Anne-Christine Fornage

Vice-Rectrice Relations extérieures
et communication scientifique de
l'Université de Lausanne

SECRÉTARIAT

Géraldine Gimmi

Assistante de direction

4. Frédérique Reeb-Landry

Dre en pharmacie, membre
de conseils de fondations

8. Franco Taroni

Professeur à la Faculté de droit,
des sciences criminelles et
d'administration publique

MT 180 L'HYBRIDATION DES INSECTES, LE MODÈLE DES FOURMIS

M. Guillaume Lavanchy, lauréat du concours « MT 180 » 2022, a développé son intérêt pour la nature et l'observation de l'environnement dès ses plus jeunes années. Au fil du temps, il a concrétisé sa passion pour la science en choisissant la voie de la biologie à même de lui permettre, au moyen de la recherche académique fondamentale, d'étudier et de comprendre les phénomènes de reproduction.

Il a cherché à savoir pourquoi elle est majoritairement sexuée mâle/femelle avec plusieurs problèmes génétiques concomitants, alors que de nombreux exemples démontrent que la parthénogenèse entre femelles seulement en apporte moins. Pour sa thèse intitulée « Causes et conséquences de l'hybridation des insectes », il est parti de l'étude académique de la reproduction des phasmes pour, dans un deuxième temps, prendre la direction d'une étude plus participative, initiée à l'occasion du bicentenaire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles. Elle consistait, au moyen d'une récolte sur le territoire vaudois d'un échantillon de 5000 fourmis, à observer leur hybridation et la définition du concept de deux espèces qui se reproduisent. L'étude avait pour but de passer de la recherche fondamentale à celle appliquée en faisant des allers et retours entre la littérature scientifique et l'observation du terrain, contribuant, par ce moyen, aux étapes de compréhension des questionnements liés à la problématique de l'hybridation.

MT 180 lui a apporté une expérience valorisante tant par la solidarité et la cohésion entre les candidat·e·s que par la mise en pratique d'une communication accessible à une large audience. Elle a aussi pu le convaincre de l'utilité de bâtir des ponts entre le savoir académique et la société civile pour faire prendre conscience au plus grand nombre de la nécessité de préserver l'environnement.

Son avenir, M. Guillaume Lavanchy le voit dans un premier temps dans la poursuite de sa recherche académique, puis dans le développement, toujours en lien avec la biologie et l'environnement, d'une vulgarisation scientifique de qualité au service de la transmission et la diffusion à un très large public, de messages compréhensibles sur les enjeux essentiels liés à la préservation de la nature.



Guillaume Lavanchy

Doctorant

Faculté de biologie et de médecine
de l'Université de Lausanne

École suisse d'archéologie en Grèce
(ESAG)



Depuis 1964, des archéologues suisses fouillent et étudient les vestiges de l'ancienne cité d'Érétrie, dans l'île d'Eubée (Grèce). Devenue « École suisse d'archéologie en Grèce » en 1975, avec son siège à l'Université de Lausanne depuis 1982, l'ESAG est la seule mission archéologique suisse permanente hors des frontières nationales. Elle a connu des succès considérables. Le directeur de l'ESAG depuis 2022 est M. Sylvian Fachard, professeur ordinaire d'archéologie classique à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.

Le succès le plus marquant de l'ESAG est la mise au jour progressive depuis 2007 du sanctuaire d'Artémis Amarysia, près d'Érétrie, dont l'existence était connue, mais dont l'emplacement exact restait ignoré. Les découvertes se sont accumulées jusqu'à la découverte en 2020-2022 du trésor de fondation du temple de la déesse, qui a produit à ce jour plus de 700 objets: vases, statues, objets de bronze, dans un très bon état de conservation. Il restait à mettre la découverte à la portée du grand public.

C'est ainsi qu'est né le projet de création d'un film documentaire. Le soutien de la Fondation pour l'Université de Lausanne s'est avéré crucial. Il a contribué en effet à la réalisation du film « Amarynthos: à la recherche du temple perdu », coproduit par la société Climage et la RTS.

Les moyens financiers mis à disposition par la Fondation pour l'Université de Lausanne ont permis en particulier de libérer l'ensemble du chantier de fouille des toits provisoires et autres protections installées au cours des années, ce qui a offert des conditions de tournage optimales.

Le film sera diffusé au début de l'été 2023. Sa diffusion représente une vitrine exceptionnelle pour la présentation des activités de l'ESAG et, dans une plus large mesure, des activités archéologiques suisses en Grèce, contribuant ainsi au rayonnement de la Suisse en matière de diplomatie scientifique. L'Université de Lausanne bénéficiera, elle aussi, de l'écho national et international que connaîtra le futur documentaire.



UN FILM
DOCU-
MENTAIRE
POUR
SOUTENIR
L'ESAG

Le méthane (CH₄) est un gaz à effet de serre qui contribue 25 fois plus que le CO₂ au réchauffement climatique. Les bassins d'eau douce sont parmi les grands émetteurs de méthane à l'atmosphère. La théorie actuelle est que l'excès de nutriments, tels que les nitrates et les phosphates, contribue ainsi à la prolifération du phytoplancton et des algues filamenteuses, qui, en se décomposant, consomment de l'oxygène conduisant à l'anoxie et à la production de méthane.

Ce processus appelé eutrophisation apporte une grande quantité de matière organique, des conditions anaérobies et des taux enzymatiques élevés favorisant la production de méthane. Cependant, le méthane pourrait être simultanément consommé à l'aide de nutriments comme les nitrates par les micro-organismes appelés « méthanotrophes ». Mme Alice Bosco Santos, post-doctorante à la Faculté des géosciences et de l'environnement, mène la première étude investiguant l'impact de l'eutrophisation sur le réservoir de méthane biologique en se penchant sur cinq lacs suisses. Elle a effectué un séquençage ciblé d'échantillons de microbes relevant du cycle du méthane existant dans les réservoirs anciens de sédiments eutrophiés. Son étude permettra de fournir des éléments porteurs pour la politique climatique concernant ce gaz à effet de serre, s'inscrivant dans une démarche sociétale actuellement pertinente.

La contribution de la Fondation pour l'Université de Lausanne lui a permis de séquencer les communautés microbiennes dans les sédiments lacustres, consolidant ainsi la base de son hypothèse et lui ouvrant la porte d'importants soutiens lui permettant de poursuivre son étude. A l'avenir Mme Alice Bosco Santos souhaite poursuivre sa carrière au sein d'institutions académiques.

ÉMISSION OU CAPTATION DU MÉTHANE DANS LES LACS SUISSES





Alice Bosco Santos
Première assistante
Faculté des géosciences
et de l'environnement

Lucile Maertens

Maître d'enseignement

et de recherche

Faculté des sciences sociales

et politiques



LA SUISSE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU



La Suisse a été élue pour la première fois comme membre du Conseil de sécurité de l'ONU pour une période de deux ans dès janvier 2023. Saisissant cette opportunité qui ne se retrouvera pas avant de très nombreuses années, la chercheuse de l'UNIL, Mme Lucile Maertens, de la Faculté des sciences sociales et politiques, a déposé un projet de recherche à la Fondation.

Complétant habilement la littérature essentiellement consacrée à la potentielle influence des États élus, le Conseil de sécurité de l'ONU consiste à analyser les pratiques diplomatiques de ses membres non permanents selon trois piliers, notamment la définition de l'agenda en matière de sécurité internationale, le développement des normes et la prise de décisions. En particulier, il s'agira d'examiner à travers quelles pratiques la Suisse contribue à la durabilité environnementale, sociale et économique en promouvant des sujets comme la sécurité climatique, les droits humains et le genre et l'application de sanctions. Ces sujets feront l'objet d'études de terrain (entretiens auprès de la représentation helvétique, observation et participation à des débats) et seront discutés dans des publications scientifiques comme dans le cadre d'interventions médiatiques.

La présence à New York se fera selon un programme défini entre les membres de l'équipe, Mme Lucile Maertens (docteure à la Faculté des sciences sociales et politiques), Mme Sara Hellmüller (docteure, chercheuse à l'IHEID et partenaire du projet), la personne recrutée pour réaliser une thèse de doctorat dans le cadre de ce projet et M. Jean-Christophe Graz (professeur ordinaire à la Faculté des sciences sociales et politiques, co-directeur de la thèse).

La récolte de toutes ces données sur le rôle de la Suisse pendant ce mandat de deux ans fera l'objet d'une publication à l'issue de cette expérience décrivant les résultats de cette mission. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la vision durable de l'UNIL et apportera sans nul doute des éléments de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour l'avenir. La Fondation pour l'Université de Lausanne s'est réjouie de contribuer, par son soutien à ce projet unique pour le moment.

LES COMPTES DE LA FONDA- TION

BILAN ARRÊTÉ AU

31.12.2022

31.12.2021

ACTIF	CHF	CHF
<i>Actif circulant</i>		
Trésorerie	26'107.97	55'560.60
Placement GBUV	7'372'626.65	8'895'184.82
Actif de régularisation	11'996.53	8'133.48
<i>Total actif circulant</i>	<i>7'410'731.15</i>	<i>8'958'878.90</i>
TOTAL ACTIF	7'410'731.15	8'958'878.90
PASSIF		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Subsides accordés à payer	275'620.00	343'100.00
Passif de régularisation	4'400.00	4'250.00
<i>Total capitaux étrangers à court terme</i>	<i>280'020.00</i>	<i>347'350.00</i>
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Provision fluctuation de cours/réglementaire	1'120'000.00	1'420'000.00
<i>Total capitaux étrangers à long terme</i>	<i>1'120'000.00</i>	<i>1'420'000.00</i>
<i>Total capitaux étrangers</i>	<i>1'400'020.00</i>	<i>1'767'350.00</i>
<i>Capitaux propres</i>		
Capital de la Fondation	5'745'587.97	5'745'587.97
<i>Total capitaux propres</i>	<i>5'745'587.97</i>	<i>5'745'587.97</i>
<i>Réserves facultatives issues du bénéfice</i>		
Disponible	1'445'940.93	1'350'598.10
Résultat de l'exercice	-1'180'817.75	95'342.83
<i>Total des réserves facultatives issues du bénéfice</i>	<i>265'123.18</i>	<i>1'445'940.93</i>
<i>Total des capitaux propres</i>	<i>6'010'711.15</i>	<i>7'191'528.90</i>
TOTAL PASSIF	7'410'731.15	8'958'878.90

COMPTE DE RÉSULTAT

DU 01.01 AU
31.12.2022

DU 01.01 AU
31.12.2021

COMPTE D'EXPLOITATION

CHF

CHF

Charges d'exploitation

Subsides accordés	376'567.87	430'850.00
Autres charges d'exploitation	12'027.25	10'959.25
Total charges d'exploitation	388'595.12	441'809.25

Résultat d'exploitation avant résultat financier -388'595.12 -441'809.25

Charges financières

Frais bancaires	41.19	47.57
Perte réalisée s/placement GBUV	0.00	60'911.04
Moins-value non réalisée s/placement GBUV	1'241'946.23	0.00
Attribution provision fluctuation de cours / réglementaire	0.00	30'000.00
Total charges financières	1'241'987.42	90'958.61

Produits financiers

Intérêts GBUV	80'930.67	74'296.73
Gain réal. s/plac. GBUV	49'388.06	0.00
Plus-value non réalisée GBUV	0.00	534'241.77
Dissolution provision fluctuation de cours / réglementaire	300'000.00	0.00
Total produits financiers	430'318.73	608'538.50

Résultat d'exploitation -1'200'263.81 75'770.64

Produits exceptionnels ou hors période

Diminut. / Annulat. / Rbt subsides	19'446.06	19'572.19
Total produits exceptionnels et hors période	19'446.06	19'572.19

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

-1'180'817.75

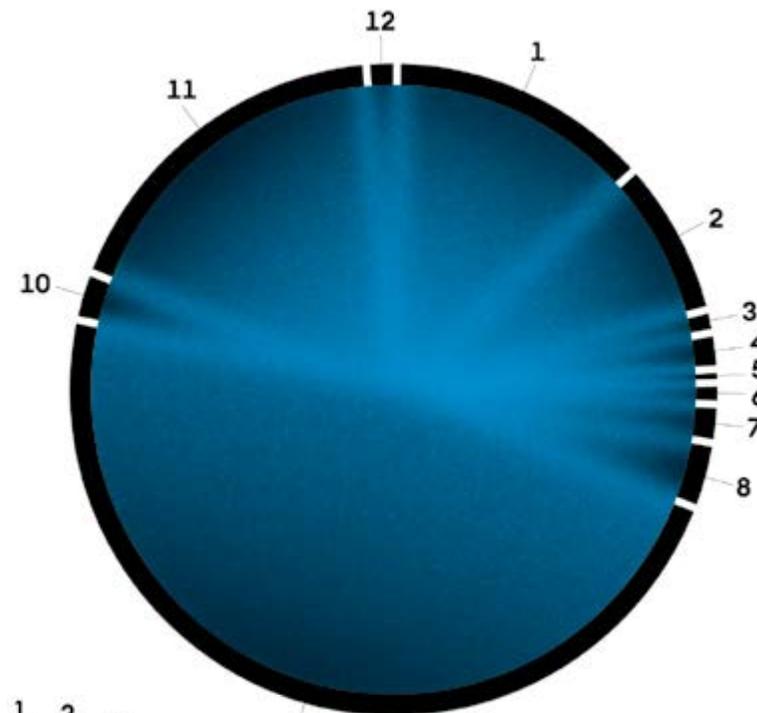
95'342.83



LES MON- TANTS AC- CORDÉS

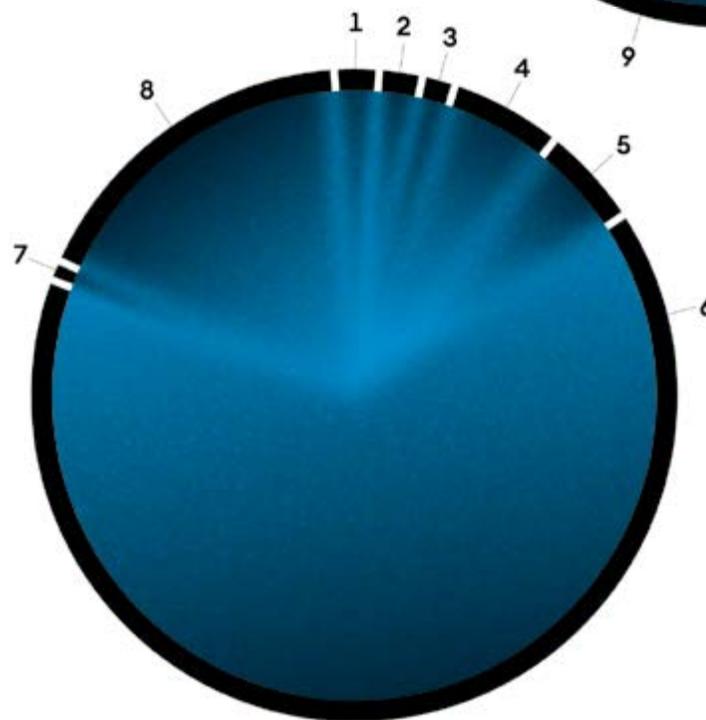
RÉPARTITION DES MONTANTS ACCORDÉS PAR FACULTÉ ET INSTITUTION

1. CHUV – Service de chirurgie viscérale: CHF 50'000.-
2. Faculté de biologie et de médecine: CHF 30'315.-
3. Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique: CHF 3'089.80
4. Faculté des géosciences et de l'environnement: CHF 7'600.-
5. Fondation Asile des aveugles: CHF 860.-
6. Faculté de théologie et de sciences des religions: CHF 3'000.-
7. Faculté des HEC: CHF 7'000.-
8. Faculté des lettres: CHF 11'500.-
9. Faculté des sciences sociales et politiques: CHF 181'660.-
10. Service Culture et médiation scientifique: CHF 8'000.-
11. Fondation pour l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce: CHF 68'000.-
12. Ma thèse en 180 secondes: CHF 5'000.-



RÉPARTITION DES MONTANTS ACCORDÉS PAR TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

1. Échange national et international IN: CHF 5'789.80 (1.57%)
2. Échange national et international OUT: CHF 6'200.- (1.68%)
3. Soutien à « Ma thèse en 180 secondes »: CHF 5'000.- (1,36%)
4. Organisation d'un symposium scientifique: CHF 21'960.- (5.97%)
5. Participation à un congrès: CHF 18'575.- (5.05%)
6. Projet UNIL non académique: CHF 238'500.- (64.81%)
7. Soutien à la publication: CHF 3'000.- (0.82%)
8. Soutien personnel à la recherche: CHF 69'000.- (18.75%)



LES PROJETS INDIVIDUELS FINANÇÉS EN 2022

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS

Tchyombo Mathieu

Soutien personnel à la recherche
CHF 3'000.-

FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Biedermann Alex

Echange international IN
CHF 1'189.80

Moraleda Merlo Ana Belén

Participation à un congrès
CHF 1'500.-

Shinohara Tsubasa

Participation à un congrès
CHF 400.-

FACULTÉ DES LETTRES

Contrini Carlotta

Projet UNIL/non-académique
CHF 1'500.-

Delacrétaz Anne-Lise

Publication
CHF 3'000.-

Mills Philip

Soutien personnel à la recherche
CHF 6'000.-

Simonato Elena

Participation à un congrès
CHF 1'000.-

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Erismann Annelise

Echange international OUT
CHF 3'200.-

Franz Lucile

Participation à un congrès
CHF 500.-

Maertens Lucile

Projet UNIL/non académique
CHF 169'000.-

Mazzoleni Oscar

Organisation d'un symposium scientifique
CHF 5'960.-

Oguz Zeynep

Echange international OUT
CHF 3'000.-

FACULTÉ DES HEC

Kleinbauer Tyler

Soutien personnel à la recherche
CHF 3'500.-

Schmacker Renke

Soutien personnel à la recherche
CHF 3'500.-

FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE

Castex Clara

Participation à un congrès
CHF 2'000.-

Diaz Varela Miriam

Participation à un congrès
CHF 2'800.-

Dupuis Marc

Organisation d'un symposium
scientifique
CHF 3'000.-

Ehret Elodie

Participation à un congrès
CHF 2'365.-

Guerault Aurore

Participation à un congrès
CHF 1'300.-

Ivanisevic Julijana

Organisation d'un symposium
scientifique
CHF 3'000.-

Luca Adrian

Participation à un congrès
CHF 650.-

Paterek Aleksandra

Participation à un congrès
CHF 2'200.-

Staub Olivier

Organisation d'un symposium
scientifique
CHF 10'000.-

Vetal Pallavi

Participation à un congrès
CHF 1'500.-

Yang Tsu-Hao

Participation à un congrès
CHF 1'500.-

FACULTÉ DES GÉOSCIENCES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bosco Santos Alice

Soutien personnel à la recherche
CHF 3'000.-

Reynard Emmanuel

Echange international IN
CHF 4'600.-

MA THESE EN 180 SECONDES

CHF 5'000.-

CHUV – SERVICE DE CHIRURGIE VISCÉRALE

Mantziari Styliani

Soutien personnel à la recherche
CHF 50'000.-

FONDATION ASILE DES AVEUGLES

Santo Pedro Pamplona Gustavo

Participation à un congrès
CHF 860.-

FONDATION POUR L'ECOLE SUISSE D'ARCHÉOLOGIE EN GRÈCE

Projet UNIL/non académique
CHF 60'000.-

SERVICE CULTURE ET MÉDIATION SCIENTIFIQUE

Projet UNIL/non académique
CHF 8'000.-

FONDATION POUR L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Fondation pour l'Université de Lausanne
UNIL | Université de Lausanne
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

La Fondation compte également sur vos dons
pour continuer à soutenir la recherche à
l'Université de Lausanne.

Domicile bancaire de la Fondation :

Banque Cantonale Vaudoise

Code SWIFT : BCVLCH2L

Clearing : 767

IBAN : CH53 0076 7000 K071 0889 1 mention « don »

www.unil.ch/fondationunil

Photos

pp. 6, 9 > Felix Imhof © UNIL
p. 13 > Dr. Giulia Ceriotti © UNIL
p. 10 > Jérôme André © ESAG
P. 14 > Zachariah Jambo
p. 18 > Fabrice Ducrest © UNIL

Graphisme

Florian Zumwald > tsoom.ch

